



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 12 Janvier 2012, à 13h 30, au 100 Place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
Madame Danielle St-Laurent
Monsieur Denis Desautels

Sont aussi présents : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur
Monsieur Jacques Brisebois, directeur général, St-Faustin- Lac-Carré

Chacun des membres présents déclare avoir reçu un avis de convocation conforme aux règles établies par la régie (voir résolution # R.05-04-2011)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de M. Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 13h 30.

2. R.109-01-2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication du contrat pour la fourniture et la livraison des bacs roulants de 1100 litres
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

3. R.110-01-2012 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES BACS ROULANTS DE 1100 LITRES

CONSIDÉRANT que la régie a invitée trois fournisseurs à déposer une soumission;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions conformément à l'appel d'offres RITL-006(2012);

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et la livraison de 135 bacs roulants de 1100 litres tels que décrits au bordereau de soumission du devis RITL-006(2012) à IPL Inc. pour un montant \$ 42,886.25 toutes taxes incluses;

D'AUTORISER Monsieur Pierre Poirier, président et Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les parties;

DE FINANCER les coûts associés auxdits contrat conformément au règlement d'emprunt numéro 002-2011.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Adoptée

4.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

5.
R.111-01-2012
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Desautels de lever la présente séance extraordinaire à 13h 35.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

Pierre Poirier (Président)

Gilles Bélanger (Secr.-Très.)